# DÉCLARATION PRÉALABLE
# Coupe ou abattage d'arbre

Je pose une déclaration préalable pour la coupe ou l'abattage d'arbre en cas d'espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou si l'on est dans un site classé / inscrit.

**CERFA n° 16703** construction et travaux non soumis à permis de construire

Téléchargeable sur le site : http://www.service-public.fr (démarches et outils - formulaires administratifs). Il permet de compléter le dossier et le déposer en mairie ou l'envoyer en lettre en recommandé avec accusé de réception à la mairie où seront faits les travaux.

Nouveau **Démarche en ligne : Vous pouvez poser votre dossier en ligne,** https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/CCPV30/ lien disponible sur le site de la communauté de communes du pays viganais (service urbanisme).

Délai de droit commun : 1 mois (*2 mois si le terrain se situe en périmètre des monuments historiques*).

## Pièces à fournir

### DP1 : PLAN DE SITUATION

Il permet de localiser le terrain sur la commune.

Vous pouvez vous procurer la trame sur les sites Internet : http://www.cadastre.gouv.fr ou https://www.google.fr/maps

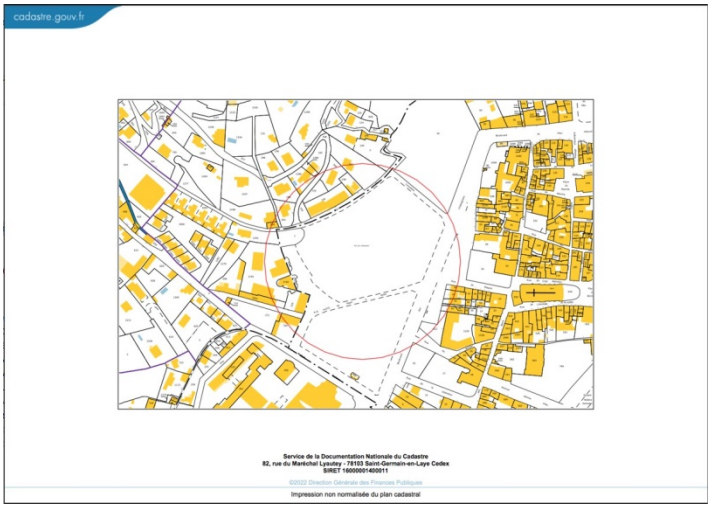

## DP2 : PLAN DE MASSE

Il est important d'indiquer l'échelle pour permettre de situer avec précision la localisation de(s) arbre(s) abattus en mettant une croix aux emplacements correspondants.

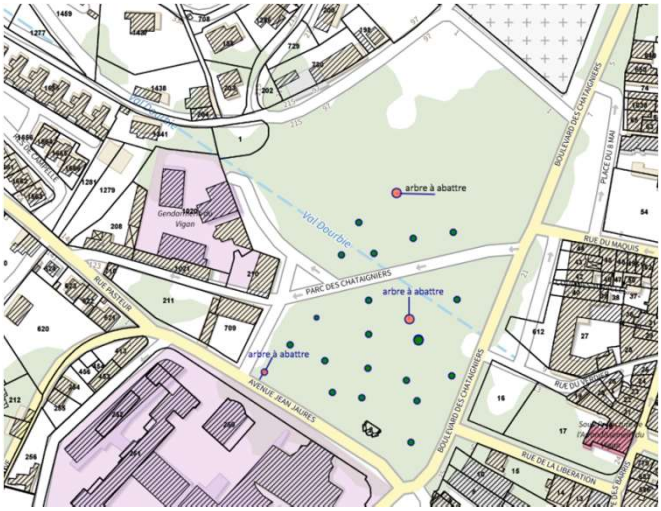


## DP7: PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE

Fournir des photographies couleurs des arbres à abattre dans leur environnement proche.

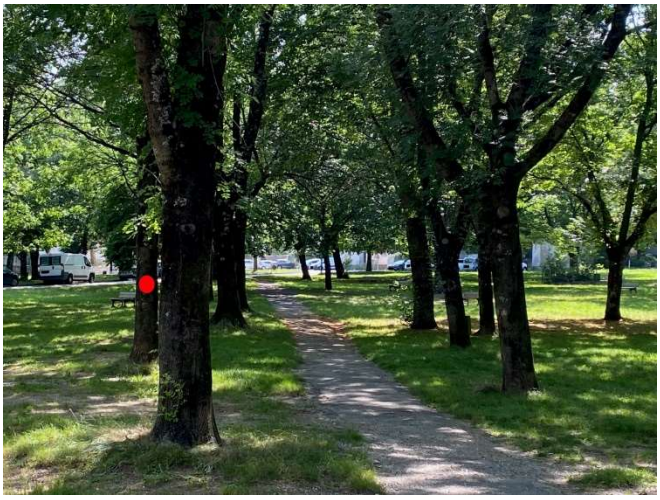

## DP8 : PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Fournir des photographies couleurs des arbres à abattre dans leur environnement lointain

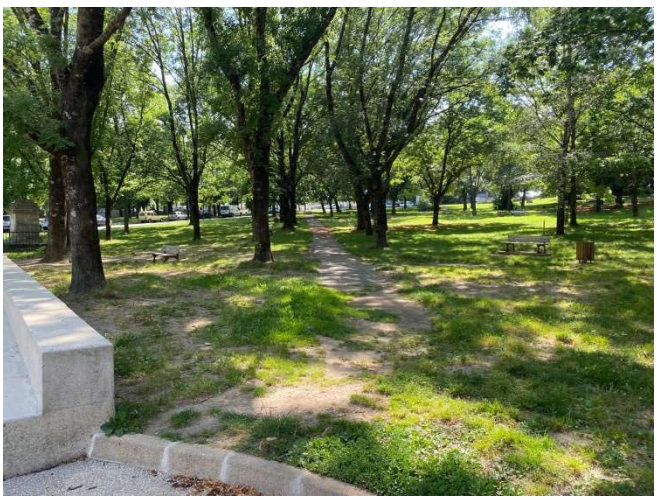

# DP11 : NOTICE EXPLICATIVE

La notice est un descriptif détaillé exposant les motifs de l'abattage (état phytosanitaire, alignement routier, nouvelle construction…) et de développer le descriptif du projet de replantation ou de réaménagement paysager du terrain.

**DP 11 - Matériaux utilisés et mode d'exécution des travaux.**

**Projet :**

Le projet porte sur l'abattage de 10 arbres dont l'état phytosanitaire (Cf. rapport) est très mauvais et présente une possible transmission aux autres arbres du parc.

**Situation :**
Le parc M se trouve au centre-ville historique de la ville N à 150 m d'un monument historique,….

**Mode d'exécution des travaux :**
Il est prévu par l'entreprise C de procédé à la coupe de ses arbres avec des protections …

Il sera replanté aux mêmes endroits des arbres de type …